

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 02 MARS 2020.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BOURDALLE Catherine, BERNARD Gemma, LE HARDY Nathalie, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda, TERRASSE Dominique et SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTTO Mario, MOUA Daniel et JUBLOT Alain.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 24 février 2020.

Mme MASSON Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h45

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

⇒ Approbation du Compte Administratif 2019, budget de la commune faisant apparaître en fonctionnement un excédent final de 182 727, 86€ et un déficit en investissement de 119 448,50€

⇒ Approbation du Compte Administratif 2019, budget annexe de l'Eau faisant apparaître en exploitation un excédent final de 29 017, 75€ et un excédent en investissement de 1 720,35€

⇒ Approbation du Compte de Gestion 2019, budget de la commune, document en corrélation avec le compte administratif communal 2019

⇒ Approbation du Compte de Gestion 2019, budget annexe de l'Eau document en corrélation avec le compte administratif du budget annexe de l'Eau 2019

⇒ Affectation du résultat exercice 2019, budget de la commune

⇒ Affectation du résultat exercice 2019, budget annexe de l'Eau

⇒ Vote du budget primitif 2020, budget de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 1 086 828€ et en recettes et en dépenses d'investissement à 311 617€

⇒ Vote du budget primitif 2020, budget annexe de l'Eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'exploitation à 54 718€ et en recettes et en dépenses d'investissement à 58 453€

⇒ Renouvellement de la convention avec le service retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations :

- Signature de la promesse de vente des locaux 19 et 35 rue de l'église (boulangerie, logement et annexes) le 25 février dernier.
- Les sapins morts du stade ont été abattus.
- Un cirque a demandé l'autorisation de s'installer sur le territoire de la commune. Cette demande a été refusée.
- Le plan du cimetière a été actualisé ainsi que celui de la voirie communale et rurale.
- Les travaux sur le réseau d'eau potable rue de Paillard reprendront le 9 mars prochain.

La séance est levée à 19h27.

Le Maire,
Michel BEEUWSAERT.